

FINDEV CANADA – RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION

Ecobank Transnational Incorporated (ETI)

Le présent document donne un aperçu de la transaction de FinDev Canada, y compris un résumé des impacts prévus sur le développement, de l'évaluation environnementale, sociale et de gouvernance effectuée, des risques potentiels recensés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

Fondée au Togo en 1985, Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la société mère du Groupe Ecobank, est le premier groupe bancaire panafricain, présent dans 35 pays d'Afrique subsaharienne. Cet investissement est destiné à soutenir la croissance d'ETI, en particulier dans les pays à faible revenu avec un accent sur des PME détenues ou dirigées par des femmes, telles que définies par les critères du Défi 2X.

Détails de la transaction

CONTREPARTIE	Ecobank Transnational Incorporated (la «Banque», «ETI»)
DOMICILE D'INCORPORATION	Togo
DOMICILE DES OPÉRATIONS	Afrique subsaharienne («ASS»)
DURÉE DU FINANCEMENT	4 ans
SECTEUR	Services financiers
NORMES DE RENDEMENT DE L'IFC CATÉGORIE DE TRANSACTION	Catégorie FI-2
PRODUIT DE FINANCEMENT	Emprunt
FINDEV CANADA – MONTANT DE LA TRANSACTION	20 millions \$ US
DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION	28 juillet 2021
DATE DE SIGNATURE DE LA TRANSACTION	23 décembre 2021
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION	23 mars 2022
ADMISSIBLE AU DÉFI 2X	Oui, selon les critères directs (emploi) et indirects (min. 30% de l'emprunt pour PME détenues ou dirigées par des femmes)

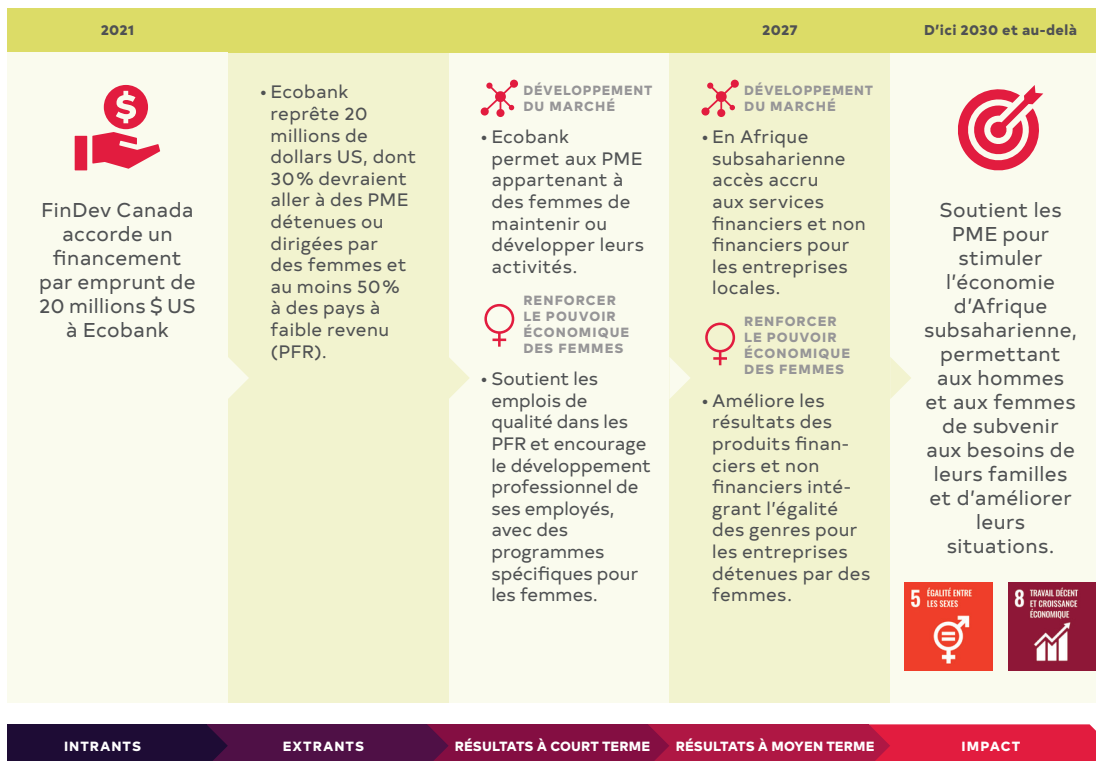
Résumé des impacts prévus sur le développement

La proposition de valeur de cette transaction en termes d'impact sur le développement consiste à fournir un accès aux services financiers aux entreprises d'ASS, notamment aux entreprises détenues et dirigées par des femmes, ainsi qu'à favoriser le développement économique et à soutenir les emplois locaux. De plus, cette transaction s'aligne sur la stratégie de réponse de FinDev Canada à la COVID-19, qui comprend la fourniture de liquidités aux intermédiaires financiers pour aider à atténuer l'impact économique de la pandémie en ASS.

La théorie d'impact du changement ci-après résume la façon dont ETI contribuera aux objectifs d'impact sur le développement à long terme de FinDev Canada et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'ODD 8 «Travail décent et croissance économique» et l'ODD 5 «Égalité entre les sexes».

Obstacles:

- Plus de 60% des femmes d'Afrique subsaharienne n'ont pas de compte bancaire, mais 40% de ces femmes non bancarisées possèdent un téléphone portable.
- Plus de 50% des PME détenues par des femmes dans les cinq principaux pays où opère Ecobank n'ont pas ou peu accès au financement.
- Difficulté pour les entreprises détenues par des femmes en Afrique subsaharienne d'accéder à des financements en raison d'antécédents de crédit limités ou inexistants et de l'absence de garanties.





DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ

- **Soutenir l'emploi dans les pays à faible revenu:** cette transaction permet de soutenir une franchise panafricaine solide, présente dans 18 pays à faible revenu («PFR») d'Afrique subsaharienne. En outre, au moins 50% du produit du prêt sera utilisé dans les PFR.
- **Fournir des solutions numériques:** ETI augmente le nombre et la portée de ses produits numériques, notamment les solutions de commerce électronique, les paiements et prêts numériques et les applications mobiles. Cela permettra à la Banque d'atteindre des clients qui sont traditionnellement mal desservis par les institutions financières. Ses produits phares, tels que EcobankPay, un service de paiement par balayage qui permet aux clients d'effectuer facilement des paiements en utilisant le code QR unique d'un commerçant, et OmniLite, une plateforme de paiement en ligne spécialement conçue pour répondre aux besoins des PME, sont disponibles sans frais initiaux ou de service. ETI collabore également avec des entreprises de technologie financière afin de continuer à développer des produits et services à valeur ajoutée pour ses clients, tels que des solutions de prêt numériques opportunes.
- **Développer le commerce régional en Afrique:** avec une large présence dans 35 pays d'Afrique subsaharienne, ETI est bien placée pour aider les entreprises à se développer sur le continent avec l'avènement de la zone de libre-échange continentale africaine.



AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

- **S'attaquer aux obstacles rencontrés par les entrepreneuses pour accéder aux financements:** ETI a lancé un nouveau programme appelé «Ellevate by Ecobank», qui est spécifiquement conçu pour soutenir les entrepreneuses et réduire les écarts entre hommes et femmes, tels que la difficulté pour les entreprises détenues par des femmes en ASS d'accéder à des financements. Le programme Ellevate comprend des produits financiers intégrant l'égalité des genres, tels que des exigences de garantie réduites et des conditions de prêt favorables aux femmes, ainsi que des services non financiers, notamment des formations au leadership, des possibilités de mentorat et de réseautage.
- **Soutenir l'emploi de qualité pour les femmes:** la Banque a augmenté le nombre de femmes dans ses effectifs de 43% en 2018 à 46% en 2019 et vise à atteindre la parité des sexes conformément à l'objectif 50/50 de l'Union africaine. En outre, ETI dispose d'un programme de développement des femmes visant à accroître la proportion de femmes occupant des postes de direction, qui s'articule autour de trois piliers: la planification de la relève, le développement du leadership et le mentorat et le coaching.

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

FinDev Canada considère que la transaction est de catégorie FI-2 (équivalente à la catégorie B et spécifique aux intermédiaires financiers), car notre soutien au portefeuille existant et proposé d'ETI par le biais de la facilité de crédit de FinDev Canada comprendra un nombre limité d'activités commerciales présentant des risques ou des impacts environnementaux ou sociaux (ES) négatifs importants qui sont divers, irréversibles ou sans précédent. Le soutien de FinDev Canada ne s'appliquera à aucun client d'ETI substantiellement actif dans les secteurs de l'extraction des ressources (p. ex. le pétrole et le gaz, l'exploitation minière), ce qui limite encore plus les risques d'impact négatif de la transaction en matière d'ES.

Une analyse comparative de la capacité de gestion environnementale et sociale d'ETI a été réalisée par rapport aux normes de rendement 1 et 2 de la Société Financière Internationale (IFC). Cette analyse a consisté en un examen de la documentation environnementale et sociale, un questionnaire de diligence raisonnable adressé à ETI pour recueillir des informations qui n'étaient pas disponibles publiquement, et des réunions avec les clients. Une évaluation des pratiques de travail a également été entreprise par le biais d'un examen des règlements et des outils d'ETI en matière de ressources humaines. ETI a développé un système de gestion environnementale et sociale («SGES») adapté à l'usage prévu qui s'harmonise généralement avec les objectifs des normes de rendement 1 de l'IFC, tel qu'interprété pour les institutions financières de leur catégorie de risques ES (FI-2). Le SGES est mis en œuvre par des ressources internes dédiées et, si nécessaire, par une expertise externe. Le système comprend, entre autres, un processus de sélection des transactions par rapport à la liste d'exclusion d'ETI, une catégorisation basée sur les risques ES et un processus de diligence raisonnable conçu pour recenser les risques et les mesures d'atténuation. ETI effectue un suivi du rendement des actifs, à une fréquence déterminée par la catégorisation. La Banque a également mis en place des politiques de gestion des ressources humaines et du travail qui sont conformes aux exigences de la norme de rendement 2 de l'IFC.

FinDev Canada estime que les risques défavorables environnementaux, sociaux ou des droits de la personne associés à cette transaction sont limités et atténués par la capacité de gestion adéquate d'ETI, ainsi que par la portée et le secteur des investissements de FS qui seront soutenus par la facilité de crédit de FinDev Canada. Cet examen a été réalisé conformément à la politique environnementale et sociale de FinDev Canada.

Une liste illustrative des principaux documents examinés est présentée ci-dessous :

- Code de conduite d'Ecobank Group
- Manuel de politique et de procédure en matière de risques environnementaux et sociaux d'Ecobank
- Procédure d'Ecobank pour répondre aux demandes de renseignements externes et aux préoccupations concernant les questions de politique environnementale et sociale
- Politiques de ressources humaines et règlements internes d'Ecobank
- Règles d'éthique commerciale d'Ecobank
- Liste d'exclusion d'Ecobank
- Politique de dénonciation du Groupe Ecobank

Les normes de rendement suivantes de la Société Financière Internationale (IFC) ont été appliquées dans l'évaluation de FinDev Canada, en plus des exigences du pays hôte et de la note d'interprétation de l'IFC sur les intermédiaires financiers :

- Norme de rendement 1 de l'IFC : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux.
- Norme de rendement 2 de l'IFC : Travail et conditions de travail